

Département Saône et Loire – Canton de la Chapelle de Guinchay

Commune 71520 SAINT PIERRE LE VIEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} mars 2021

Régulièrement convoqué le 24 février 2021, le conseil municipal s'est réuni le 1^{er} mars 2021 à 20h00, sous la présidence du maire, Cédric GRANDPERRET.

Présents : Antoine BELICARD, Jean-Charles CLAUDEL, Joëlle DAILLY, Michèle DORIN, Vincent JACQUET, Julie JUGNET, Sébastien PRADES, Jean-François SANVERT, Alain BAMET.

Absent et excusé : néant

Mr Alain BAMET et Mme Michèle DORIN ont été nommés secrétaires de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion en date du 8 février 2021 a été approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

Renouvellement de la convention à l'organisation de l'agence postale :

Signée pour neuf ans avec possibilité d'être renouvelée une fois par tacite reconduction. Adopté à l'unanimité

La Poste nous versera mensuellement une compensation de 1187 € pour le salaire de l'employée et le loyer des locaux.

Une tablette connectée est mise à disposition du public pour pouvoir accéder à différents services et administrations.

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale : les lundis, mardis, jeudis et samedis de 9h00 à 11h30. Attention l'agence sera fermée exceptionnellement le samedi 20 mars.

Restes à recouvrer de 2015 et 2017 qui doivent être admis en non-valeur :

Le Trésor Public fait état de deux titres de recettes à présenter en non-valeur. Il s'agit d'un titre de 39.50€ au nom de Mme BARA DE 2015 et d'un titre de 18.20€ au nom de Mom'en Folie de 2017. Approuvé à l'unanimité, une délibération sera transmise au Trésor Public de Cluny pour la mise à jour comptable de ces deux dossiers. Adopté à l'unanimité.

SIVOS : Dans Les statuts du SIVOS il convient de désigner deux titulaires et deux suppléants. Or, sur notre commune il manque la désignation d'un suppléant supplémentaire.

Le conseil, par vote, approuve l'élection de Mr Vincent JACQUET comme deuxième délégué suppléant. Le SIVOS est constitué comme suit :

Titulaires : Mme Julie JUGNET, Mr Sébastien PRADES

Suppléants : Mr Jean-Charles CLAUDEL, Mr Vincent JACQUET.

SPANC : Vincent Jacquet nous fait un compte rendu de réunion du SPANC du Clunysois. Il y a eu moins de visites en 2020 (COVID) avec pour conséquence moins de rentrées d'argent ce qui met le SPANC dans une situation délicate financièrement. En outre, un emprunt de 9000€ a été contracté pour remplacer le logiciel de cartographie. Pour sortir de cette situation délicate, le coût des prestations du SPANC seront revues à la hausse.

La commune de Bussières quitte le SPANC et les communes de Donzy-le-Pertuis et Blanot souhaitent l'intégrer. Adopté à l'unanimité du conseil.

Questions Diverses :

- **Nouveau logo de la commune.** Le choix du conseil s'est porté à l'unanimité sur une des propositions de la société IM'POSE.
- **26^{ème} Rallye de Matour** : Les organisateurs demandent à la mairie l'autorisation de traverser la commune lors du rallye qui se déroulera le 17 juillet 2021. 8 voix pour, 1 contre et 1 abstention.
- **Vente du bois** : la vente aura lieu le 30 mars 2021. L'ONF demande à la commune le prix plancher souhaité au m³. Ne se sentant pas suffisamment expert dans ce domaine, le conseil laisse le soin à l'ONF d'en fixer le prix.
- **Adressage** : Le conseil a validé le dernier bon à tirer des plaques et numéros concernant l'adressage. Une information par mail et par le biais de la lettre de la mairie sera faite aux habitants. Compte tenu du coût important demandé pour la pose des poteaux et plaques, le conseil décide de s'organiser sur plusieurs samedis pour en assurer la pose avec l'aide éventuelle des habitants qui seront sollicités sous réserve que les bénévoles soient couverts par l'assurance de la commune. La mairie se renseigne auprès de ses assurances.
- **Bilan énergétique** : Le conseil souhaite programmer des travaux d'isolation de nos bâtiments communaux. La commune sollicite divers organismes pour obtenir des subventions. Pour obtenir celles-ci il est indispensable de faire réaliser par une société un audit énergétique de nos bâtiments Montant de cet audit, 3120 €. Cette somme sera intégrée dans la subvention demandée. Le conseil donne son accord pour cet audit de premier niveau.

- **Lotissement** : Selon le PLUI, pour accéder aux deux parcelles, un portail doit être mis sur le chemin qui les dessert et qui est en indivision. Les futurs acquéreurs refusent cette situation et demandent à la mairie de faire modifier cet état de fait. Une demande de la mairie sera faite pour passer cette partie en terrain communal et non en indivision.
- **Hygiène école maternelle** : Suite à un courrier de la maîtresse concernant des excréments de chats trouvés dans le sable de la cour de l'école maternelle, il est décidé de faire passer l'employé de la commune tous les matins pour assurer le nettoyage avant l'ouverture de l'école en attendant de trouver une meilleure solution puisqu'il s'avère que le sable serait maintenant interdit dans les cours d'écoles.
- **Commerce** : Monsieur le Maire a reçu Monsieur Franck DUSSERT, éventuel repreneur de la boulangerie avec sa compagne. La mairie souhaite vivement que ce commerce puisse trouver un repreneur et soutiendra dans la mesure de ses possibilités un éventuel repreneur. Elle a assuré Mr DUSSERT de son soutien dans ce projet avec une éventuelle remise de loyer, une aide pour sa communication...
- **Orange** : Compte tenu des nombreux problèmes rencontrés depuis plusieurs semaines par les habitants concernant le réseau internet et le téléphone, la mairie va entreprendre un recensement des habitants concernés par ces désagréments. Un courrier sera adressé à Orange pour demander un geste commercial. Cette démarche viendra soutenir les démarches individuelles des habitants.
- **Voirie** : Les travaux sur la route d'Ecussoles sont effectués. De la castille a été déposée en plusieurs endroits de la commune. Par le biais de Jean-François SANVERT, Christophe demande au conseil la possibilité de commander du rabotage de route pour effectuer certains travaux. Le conseil donne son accord. Les travaux prévus de voiries sur la commune devraient être effectués fin 2021, début 2022.
- **Eaux** : Antoine BELICARD fait le compte rendu de la réunion à laquelle il a participé. Les travaux de la canalisation sur Ecussoles seront effectués fin 2021.
- **SIRTOM**: Sébastien PRADES nous fait un compte rendu de la réunion du SIRTOM. (Gestion des déchets). Compte tenu de l'effondrement des prix de vente du papier et du verre, de l'augmentation de la taxe TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) le budget du SIRTOM est difficile à équilibrer.. Une augmentation de l'ordre de 6 % des impôts fonciers est prévue pour compensation, soit environ 10€ par foyer pour les ordures ménagères. Un emprunt sur cinq ans a été effectué pour financer principalement l'achat d'un camion d'une valeur de 150 000€. Le SIRTOM est en train d'investir dans le photovoltaïque.

- **Office de Tourisme :** Joëlle DAILLY est allée à une réunion de l'office de tourisme. L'importance des balades vertes et du bon entretien des sentiers a été une fois de plus soulignée. Le projet de voie verte passant par Tramayes et Pari-Gagné est en bonne voie. La création d'un GR Est-Ouest est envisagée. Une randonnée pédagogique aura lieu le 10 avril à la Chapelle du Mont de France. L'objectif sera d'apprendre à baliser.

L'ordre du jour étant épuisé le Maire clôture la séance à 23h30.